



Mairie de BREZOLLES

Département de l'Eure-et-Loir – Arrondissement de DREUX
Canton de ST LUBIN DES JONCHERETS

BREZOLLES, le 24 JANVIER 2019.

ARRETE MUNICIPAL N° 2019 – 043

VOIRIE REGLEMENTÉE

42 RUE DE PARIS

A L'OCCASION DE TRAVAUX :

Du **25 janvier 2019 au 30 avril 2019**

Le Maire de la Commune de BREZOLLES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU l'instruction ministérielle sur la signalisation routière (Livre A – 8^{ème} partie, signalisation des routes, approuvée par l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974),

VU la demande, effectuée par **M. MEZAGUER Sofiane** domicilié **42 rue Paris à BREZOLLES** en date du **24 Janvier 2019**, qui sollicite l'autorisation d'utiliser le domaine public afin d'effectuer des travaux,

VU l'avis favorable du Conseil Départemental en date du **24 Janvier 2019** et selon leurs prescriptions : **mettre une signalisation d'approche et de position conforme aux règles en vigueur pour la sécurité des piétons et des usagers de la route.**

CONSIDERANT que pour permettre le bon déroulement des travaux au **42 RUE DE PARIS**, il y a lieu de réglementer le stationnement.

ARRETE :

Article 1° : Du **25 JANVIER au 30 AVRIL 2019**, le stationnement sera réglementé comme suit devant le **42 RUE DE PARIS** :

- **Stationnement** : **(au droit du n°42 rue de Paris)** réservé exclusivement aux véhicules pour les travaux.

Monsieur Sofiane MEZAGUER est autorisé à utiliser le domaine public.

1 rue notre Dame – 28270 BREZOLLES

Tel 02.37.48.20.45 - Fax 02.37.62.42.22

Site : www/brezolles.fr – E.mail : mairie.brezolles@wanadoo.fr

Article 2° : La signalisation sera mise en place par les services techniques de la Mairie et le pétitionnaire, selon les prescriptions du Conseil Départemental.

Article 3° : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux Lois.

Article 4° : La Secrétaire de Mairie et la Gendarmerie seront chargées chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié et dont ampliation sera adressée :

- Centre de Secours de BREZOLLES,
- Gendarmerie de BREZOLLES
- Conseil Général d'Eure-et-Loir
- AGGLO du Pays de DREUX
- Service technique de la Mairie de BREZOLLES
- Le permissionnaire
- Le SIADEP.

Le Maire,

Loïc BARBIER.

• **DATE DE TRANSMISSION :**

- Article 4 :
- Site de Brezolles :
- Presse :
- Vitrines :
- Panneaux ateliers :

1 rue notre Dame – 28270 BREZOLLES

Tel 02.37.48.20.45 - Fax 02.37.62.42.22

Site : www/brezolles.fr – E.mail : mairie.brezolles@wanadoo.fr